
Adresse du conseil général de la commune d'Auxerre, qui invite la Convention à continuer ses triomphes et à ne quitter son poste qu'après l'anéantissement des brigands de l'Autriche, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune d'Auxerre, qui invite la Convention à continuer ses triomphes et à ne quitter son poste qu'après l'anéantissement des brigands de l'Autriche, lors de la séance du 7 germinal an II (27 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 463-464;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20679_t1_0463_0000_17

Fichier pdf généré le 23/01/2023

la finance de son office ; sa lettre servira de quittance.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi au comité de liquidation (1).

45

Les citoyens composant la commune révolutionnaire d'Aumont félicitent la Convention sur ses travaux, applaudissent sur-tout au gouvernement provisoire révolutionnaire, et l'invitent à ne descendre du sommet montagnard que quand elle le jugera convenable à la gloire et à l'honneur du peuple Français. Alors, disent-ils, les tyrans seront vaincus, et voilà la paix digne d'un peuple libre et régénéré. Ils font part de deux arrêtés qu'ils ont pris, et dont ils demandent la confirmation : le premier est relatif à la transformation de leur église en temple de la Raison ; le second tend à obtenir, au nom actuel de leur commune, l'addition de ces mots : la montagne.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi aux comités d'instruction publique et de division (2).

46

L'agent national près le district d'Alençon instruit la Convention que la vente des biens d'émigrés se poursuit avec une célérité étonnante, et à un prix beaucoup au-dessus de l'estimation ; que déjà 95 communes de l'arrondissement ont apporté au district le cuivre et l'argenterie de leurs églises qu'elles ont consacrées au culte de la Raison. Ce mouvement est dû aux proclamations brûlantes de Garnier de Saintes, représentant du peuple, qu'il prie la Convention de laisser encore quelque temps dans cette contrée.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de salut public (3).

47

L'administrateur provisoire des domaines nationaux fait passer l'état des ventes de biens provenans des émigrés, dont les notes sommaires lui sont parvenues dans le cours de la dernière décade de ventôse ; elles se sont élevées, dans 165 districts, à 20,836,864 liv. 9 sols ; 10,675,579 liv. 3 s. 5 d. en sus de l'estimation.

Il résulte, tant de cet état que de ceux déjà remis à la Convention, que 394 districts, situés dans l'arrondissement de 84 départemens, ont prononcé des adjudications de cette nature, lesquelles ont produit 192,402,396 l. 16 s. 4 d. ;

(1) P.V., XXXIV, 190. B⁴ⁿ, 13 germ. (1^{er} suppl^t).

(2) P.V., XXXIV, 190-91.

(3) P.V., XXXIV, 191. B⁴ⁿ, 8 germ. et 14 germ. (suppl^t) ; *J. Sablier*, n^o 1222 ; *Mon.*, XX, 89 ; *Débats*, n^o 556, p. 152.

98,198,704 l. 1 s. 7 d. en sus des estimations (1).

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des domaines (2).

48

Les membres composant la justice de paix du canton d'Auxerre, pénétrés d'indignation contre les nouveaux conspirateurs, sollicitent leur châtiment, et jurent de s'unir à la Convention, de l'aider de leurs recherches, pour qu'aucun des coupables n'échappe à la vengeance publique.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Auxerre, 3 germ. II. A la Conv.] (4).

« De nouveaux complots se succèdent pour renverser notre liberté, mais à chaque effort des conjurés une roche toujours plus énorme se détache de la Montagne et va les écraser.

Le zèle des magistrats du peuple les porte à faire retentir autour de vous leurs cris d'adhésion. Oui, généreux représentants, vous avez frappé les traîtres, vous les frapperez jusqu'au dernier, et les peuples instruits, étonnés par vos rapports, rougissent bientôt d'avoir obéi aux auteurs de tous les forfaits dont vous allez punir les complices ; ils finiront avec nous pour que la postérité n'ait plus de scélérats à détruire.

Exterminons les rois ; Vive la Montagne ; Vive la République ; Vive la Vertu. »

DEMAISON, MAURE, DEVEROY, MAURE, NERAT, ROBELIN, LEGUEUX aîné, MERLÉ, FRANÇOIS, DELUCK, CHAMPY, LEGUEUX, MAIGNAN (*greffier de paix cantonal*), GREMERET (*greffier*), AUGÉ (*huissier*), COUTARD (*secrét., agent nat.*), CHAIX (*huissier*), LIÉGEARD (*greffier*).

49

Il existoit donc encore des traîtres sur le sol de la liberté, écrit le conseil général de la commune d'Auxerre ; des monstres indignes du nom d'hommes ont donc pu former l'exécration projet de remettre leur patrie dans les fers ! Périr à jamais leur mémoire ! Tu as vaincu, montagne sacrée ! tu as sauvé encore une fois la chose publique ! tu es à ces volcans éphémères, dont la sourde fermentation voudroit provoquer ton écroulement, ce que la République entière est aux despotes insensés qui osent entreprendre de la détruire à sa naissance. Leurs vains efforts se briseront contre la forteresse inexpugnable qu'édifie l'énergie des hommes libres.

(1) Lettre signée LAUMOND, reproduite dans B⁴ⁿ, 7 germ. ; *Mon.*, XX, 74 ; *Débats*, n^o 554, p. 109 ; *M.U.*, XXXVIII, 119 ; *Audit. nat.*, n^o 552 ; *C. Eg.*, n^o 587. Extraits dans *J. Perlet*, n^o 552 ; *F.S.P.*, n^o 268 ; *Batave*, n^o 406 ; *J. Mont.*, n^o 135 ; *Ann. patr.*, n^o 451 ; *J. Sablier*, n^o 1222 ; *Rép.*, n^o 98, p. 391.

(2) P.V., XXXIV, 191-92.

(3) P.V., XXXIV, 192. B⁴ⁿ, 9 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 298, pl. 1035, p. 8.

« Poursuivez vos triomphes, législateurs ; qu'aucune tête coupable ne soit épargnée ! Fermes à votre poste, ne le quittez qu'après l'anéantissement total des brigands de l'Autriche, et de ces parricides conspirateurs, qui n'affectent le plus brûlant patriotisme que pour mieux nous trahir. »

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Auxerre, 2 germ. II] (2).

« Législateurs,

Il existait donc encore des traîtres sur le sol de la liberté ! Tandis que l'élite de la jeunesse républicaine s'appête à consommer la destruction des tyrans, des monstres, indignes du nom d'hommes, ont pu former l'exécrable projet de remettre la patrie dans les fers ! Périssent à jamais leur mémoire, et que l'exemple terrible que la vengeance nationale fera de leur perfidie, effraye tous les scélérats qui seraient tentés de les imiter.

Tu as vaincu, Montagne sacrée ; tu as sauvé encore une fois la chose publique ; tu es à ces volcans éphémères, dont la fermentation sourde voudrait provoquer ton écroulement, ce que la République entière est aux despotes insensés qui osent entreprendre de la détruire à sa naissance. En vain ont-ils prodigué l'or pour activer les détestables agents qu'ils entretiennent parmi nous ; leurs efforts se briseront contre la forteresse inexpugnable qu'édifie l'énergie des hommes libres ; et les vils suppôts de leurs infâmes complots seront foudroyés par le génie tutélaire de la République.

Poursuivez vos triomphes, Législateurs. Qu'aucune tête coupable ne soit épargnée ! Fermes à votre poste, ne le quittez qu'après l'anéantissement total des brigands de l'Autriche et de ces parricides conspirateurs qui n'affectent le plus brûlant patriotisme que pour mieux nous trahir.

La commune d'Auxerre, toujours invariable dans les vrais principes, vient célébrer avec vous cette nouvelle victoire sur les ennemis de la Patrie. Elle applaudit au salutaire décret qui affermit la tranquillité publique et assure à jamais notre bonheur. »

J. ROBINET (*maire*), TENAILLE, GAILLARDET, SALLES, DEGOSSE, MORILLION, SALLE, BACHELET, TILLIER, RIGOSEY, RAPIN, LEFÈVRE, JOUVE, M. SANGLE, LOUISE, SAVATIÈRE, DUPLESSIS, LOUISE, BRÉON, LIÉGEARD, COULARD (*agent nat.*), FAULTRIER (*secrétaire général*).

50

Le conseil général de la commune du Mans félicite la Convention sur la découverte du complot affreux nouvellement tramé contre la liberté, et l'invite de continuer à employer la puissance nationale pour exterminer toutes les factions et toutes les ligues.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIV, 192. Bⁱⁿ, 9 germ. (2^e suppl^t).

(2) C 298, pl. 1035, p. 9.

(3) P.V., XXXIV, 192-93. J. Sablier, n° 1222.

[Le Mans, 3 germ. II] (1).

« Citoyens représentants,

Grâces vous soient rendues par tous les vrais républicains : encore une fois la Montagne a écrasé les ennemis de la liberté. Comptez sur notre reconnaissance, comme sur notre entier dévouement. Vous venez de nous prouver que vous êtes dignes de toute la confiance du peuple. La République ne peut subsister sans mœurs et sans vertu ; vous avez terrassé le crime et tous les vices coalisés contre elle. Continuez de vous servir de la puissance nationale qui vous est remise, pour exterminer toutes les factions, toutes les ligues formées contre notre indépendance. Vous l'aurez assurée et vous recevrez les bénédictions éternelles des Français. »

BOYER (*off. mun.*), JULEAU (*agent nat.*), J. BARBEU (*off. mun.*), FISSON (*off. mun.*), LAUNAY (*notable*), BONNOUVRIER, LEFÈVRE (*agent nat.*), BEAUVY (*notable*), FIMUS (*notable*), ROUSSEAU (*notable*), TURBAL (*secrét.*).

51

Les sans-culottes de Pont-sur-Rhône annoncent que le flambeau de la raison a chassé loin d'eux les privilèges dont le fanatisme les avoit environnés ; qu'à cette occasion ils ont célébré, sur le cimetière, une fête civique à laquelle a bien voulu assister le représentant du peuple Borie.

« Raffermiss-toi, montagne sainte, disent-ils, et bientôt tous les chaînons de la tyrannie seront brisés autour de toi. »

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Pont-du-Rhône, s. d.] (3).

« Citoyens représentants,

Le bandeau de l'erreur est déchiré. Tous nos sens sont dégagés du vain prestige les avoit si-longtemps fascinés. Le flambeau de la Raison a chassé loin de nous tous les préjugés ridicules dont l'astuce sacerdotale avoit nourri notre enfance. Nous avons repris enfin le sublime caractère qui convient à l'homme, surtout à l'homme libre. Vous connoissez déjà nos premiers pas vers l'anéantissement du fanatisme dans nos murs et l'inauguration solennelle que nous y avons faite du temple de la Raison. Nous avons fait aujourd'hui devant la porte de ce temple auguste, dans le cimetière attenant et sur les débris d'un des signes caractéristiques de notre ancien culte, un autodafé de toutes les images, de tous les magots de nos églises, et de quelques restes infâmes de l'antique féodalité. Nous avons choisi ce lieu de préférence pour purifier en quelque sorte les mânes de nos ayeux, pour les venger du venin que la superstition et le mensonge avoient soufflé dans leur cœur, et pour démontrer que le fanatisme sera plongé, comme eux, dans un

(1) C 298, pl. 1035, p. 10. Voir ci-après, 12 germ.

(2) P.V., XXXIV, 193. Bⁱⁿ, 7 germ. ; M.U., XXXVIII, 142.

(3) C 299, pl. 1049, p. 8.